

Démarche participative de prévention primaire de la violence en milieu de travail

**PV 4 - B**

**Bilan d’implantation du plan d’action**

**DIRECTIVES:** Ce bilan reprend les cibles d’action définies dans le document : Canevas de plan d’action (PV 3 – A).

**Date du bilan :** insérer ici la date où le bilan est complété

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| 1. Cible d’action : nom de la cible | | |
| Mesures implantées   * Inscrire ici les mesures prévues pour la cible qui ont été implantées * Idem * Idem | Mesures en cours d’implantation   * Inscrire ici les mesures prévues pour la cible qui sont en cours d’implantation * Idem * Idem | Mesures non retenues   * Inscrire ici les mesures prévues pour la cible qui n’ont pas été retenues * Idem * Idem |
| **Bilan d’implantation de la cible** | | |
| Facteurs contraignants   * Inscrire ici les facteurs qui ont limité ou entravé l’implantation des mesures; pour ce faire, se servir de l’Annexe à la page suivante * Idem * Idem | Facteurs facilitants   * Inscrire ici les facteurs qui ont facilité l’implantation des mesures; pour ce faire, se servir de l’Annexe à la page suivante * Idem * Idem | Quels changements à apporter pour la suite?   * Inscrire ici les changements à apporter pour la poursuite de la démarche en tenant compte des facteurs facilitants et contraignants * Idem * Idem |
| 1. Cible d’action : nom de la cible | | |
| Mesures implantées   * Inscrire ici les mesures prévues pour la cible qui ont été implantées * Idem * Idem | Mesures en cours d’implantation   * Inscrire ici les mesures prévues pour la cible qui sont en cours d’implantation * Idem * Idem | Mesures non retenues   * Inscrire ici les mesures prévues pour la cible qui n’ont pas été retenues * Idem * Idem |
| **Bilan d’implantation de la cible** | | |
| Facteurs contraignants   * Inscrire ici les facteurs qui ont limité ou entravé l’implantation des mesures; pour ce faire, se servir de l’Annexe à la page suivante * Idem * Idem | Facteurs facilitants   * Inscrire ici les facteurs qui ont facilité l’implantation des mesures; pour ce faire, se servir de l’Annexe à la page suivante * Idem * Idem | Quels changements à apporter pour la suite?   * Inscrire ici les changements à apporter pour la poursuite de la démarche en tenant compte des facteurs facilitants et contraignants * Idem * Idem |

Démarche participative de prévention primaire de la violence en milieu de travail

**Bilan d’implantation du plan d’action**

**ANNEXE**

À l’issue du projet ASC, nous avons été en mesure de répertorier l’ensemble des facteurs ayant facilité ou au contraire ayant entravé la mise en place des interventions visant à réduire la violence au travail, ainsi que la démarche dans son ensemble. Ces facteurs peuvent se distinguer en **deux catégories** :

|  |  |
| --- | --- |
| 1. Certains facteurs sont liés au **contexte du milieu de travail**, c’est-à-dire à ce qui caractérise le milieu de travail, les événements et les circonstances qui surviennent et changent la dynamique dans le milieu; | ⟶ **Parfois, le pouvoir des acteurs sur ces facteurs est assez limité et ils doivent « composer avec »**, **ou encore le prendre en considération dans la démarche de prévention**  *Ex. : la refonte de l’équipe de direction impliquant une modification des mandats respectifs* |
| 1. Alors que d’autres facteurs sont plutôt liés au **processus**, à la mise en place de la démarche comme telle. | ⟶ **C’est sur ces facteurs que les entreprises ont le plus de contrôle pour s’assurer du succès de leur démarche**  *Ex. : l’implication des employés à toutes les étapes du processus* |

|  |  |
| --- | --- |
| **De possibles entraves à la démarche d’intervention**  **Facteurs liés au contexte du milieu de travail :**   * Présence de méfiance dans l’ensemble de l’organisation; * Contexte de relations de travail déjà tendu (ex. : négociations collectives difficiles); * Manque de ressources humaines et financières; * Adoption possible, durant le projet, de nouvelles orientations, politiques ou façons de faire; * Détérioration possible des conditions de travail en cours de processus;   **Facteurs liés au processus (à la mise en place de la démarche) :**   * Changements possibles dans la composition des comités; * Manque de pouvoir des participants au processus; * Résultats qui ne vont pas toujours dans le sens prévu; * Non implantation des mesures annoncées. | **Des facteurs qui contribueront à faciliter la démarche**  **Facteurs liés au contexte du milieu de travail :**   * Volonté réelle de faire « ensemble » et ouverture à vouloir travailler en partenariat; * Culture de soutien de la haute direction déjà présente dans le milieu de travail; * Présence d’acteurs disposant d’un bon leadership, de personnes prêtes à s’investir (tant chez les gestionnaires que chez les employés);   **Facteurs liés au processus (à la mise en place de la démarche) :**   * Engagement **formel** de la direction et de chacun des paliers hiérarchiques, de même que celui des travailleurs ou de leurs représentants; * Participation des employés à toutes les étapes du processus; * Communication libre et transparente et rétroaction auprès de l’ensemble des travailleurs; * Évaluation préalable des risques faite de façon rigoureuse (portrait) permettant le développement d’interventions adaptées à l’entreprise; * Respect des engagements; * Implantation rigoureuse et suivi des actions entreprises. |